

LES ORIENTATIONS DE LA MUNICIPALITÉ



Limiter la sous-traitance de certaines missions souvent plus coûteuses en s'appuyant davantage sur les compétences des agents publics



Financer des projets municipaux grâce à la recherche accrue de subventions et partenariats



Renforcer les liens avec les acteurs locaux pour porter conjointement les projets



Ne pas augmenter le taux local d'imposition des taxes foncières



Limiter l'augmentation des tarifs des prestations municipales à 2%

Le Fonctionnement
(les services publics communaux et leurs agents)
= 41,11 Millions d'€

**Quand la mairie dépense 100€
où vont-ils ?**

20€

Vie scolaire

10€

Culture

11€

Sport et vie associative sportive

13€

Enfance-Jeunesse

19€

Cadre de vie
(espaces-verts, propreté, entretien des équipements...)

Tranquillité publique et prévention communale

5€

Soutien à la vie associative, politique de la ville, santé, handicap

6€

12€

Solidarités et séniors
(dont la subvention au CCAS)

4€

Accueil/État-Civil et information aux usagers

BUDGET 2025 : PRÉSERVONS COÛTE QUE COÛTE NOS SERVICES PUBLICS LOCAUX !

L'État continue de nous appauvrir :
depuis 11 ans, cela représente
23 millions d'euros en moins
sur les recettes communales,
soit 5 728€ en moins chaque jour !

Quand la mairie reçoit 100€ d'où viennent-ils ?

1€

Divers remboursements

1,50€

Subventions obtenues
(Caf, Agence Régionale de Santé, Département)

1,50€

Autres taxes perçues
(sur les réseaux électriques, la publicité extérieure, les friches commerciales...)

7,50€

Impôts locaux
(taxes foncières bâtie et non bâtie)

8,50€

Services et prestations municipales payantes
(cantines, salles, activités de loisirs...)

21€

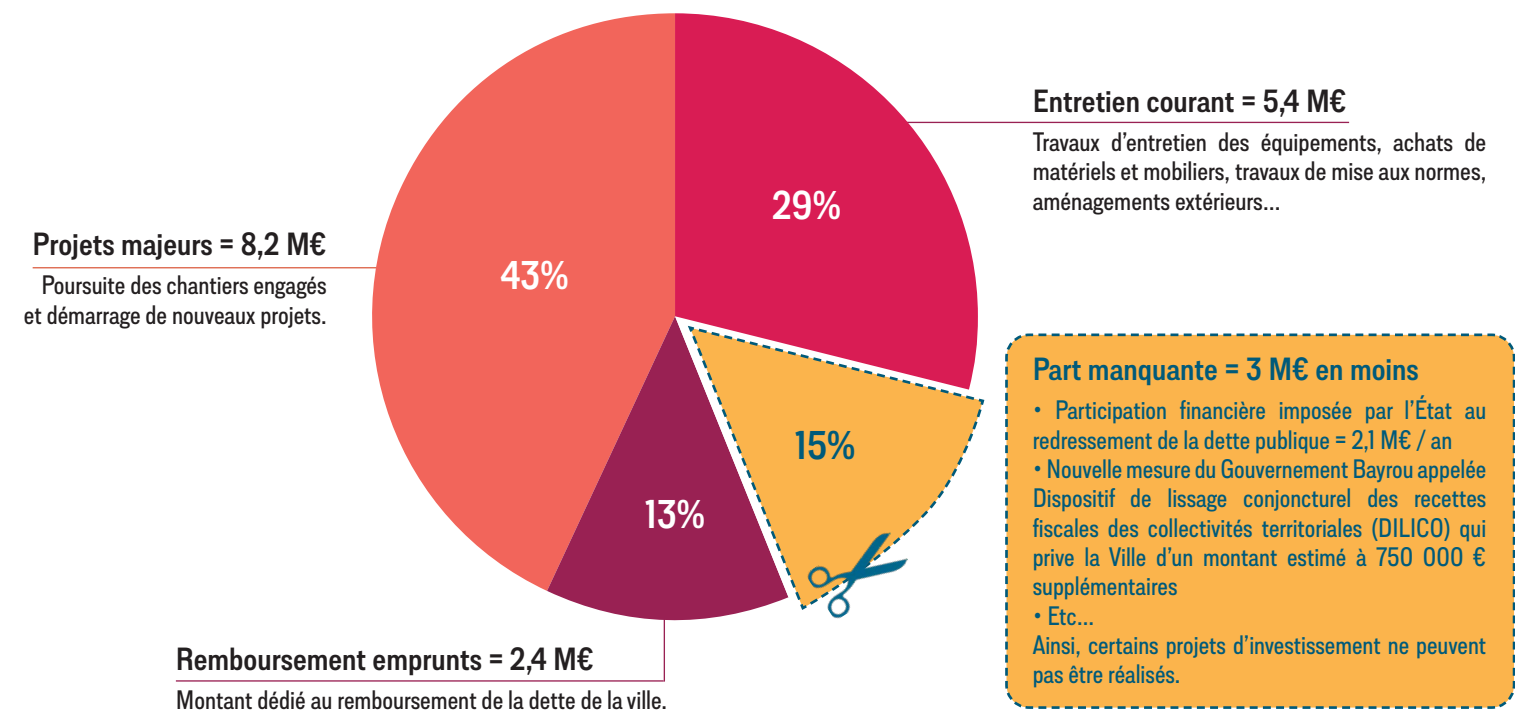
L'État
(compensations des transferts de compétences, de la suppression de la taxe d'habitation...)

59€

Reversements de la Communauté urbaine
(dont la Dotation de solidarité communautaire, les compensations de la taxe professionnelle...)

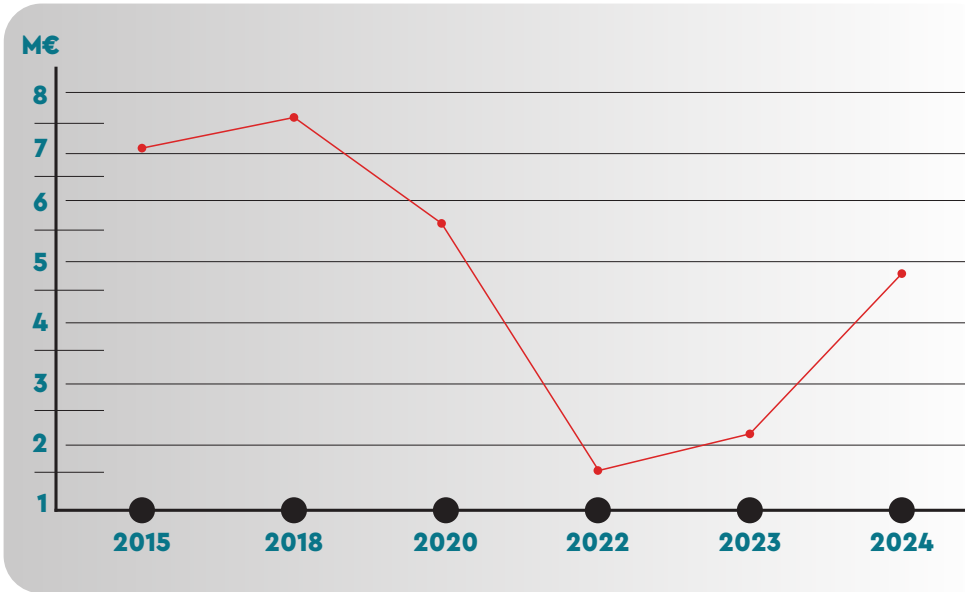
La répartition des dépenses d'investissement

En 2025, 16 Millions d'euros sont consacrés aux investissements sur le budget communal. Cependant, avec les sommes ponctionnées par l'État, ce budget d'investissement aurait dû être de 19 Millions d'euros (M€).



Autofinancement : des efforts de gestion payants

De 2015 à 2022, la capacité de la Ville à financer elle-même ses projets a fortement diminué. Depuis 3 ans, la Ville a su repenser son fonctionnement tout en maintenant ses objectifs pour préserver et améliorer sa capacité à financer elle-même ses projets. Le bilan financier 2024 permet de participer au remboursement des emprunts en cours et de dégager 4,9 Millions d'euros pour financer en partie les projets.



En 2025, la Ville doit emprunter



Pour pouvoir continuer à investir, la Ville doit recourir à l'emprunt.
En 2025, la Ville va devoir contracter un nouvel emprunt à la hauteur de **2,4 Millions d'euros**.
Au 1^{er} janvier 2025, le montant de la dette de la Ville s'élevait à **13,9 Millions d'euros**.
Toutefois, les finances communales restent saines. Le ratio de désendettement reste faible à moins de 4 ans. Le seuil d'alerte étant fixé à 12 ans.

Investir, pourquoi ?

En 2025, 13,6 Millions d'euros sont consacrés à entretenir le bâti et à financer les projets majeurs, pour s'adapter et répondre aux besoins des usagers, pour préparer l'avenir et assurer la transition écologique créatrice d'économies de fonctionnement.

Pour entretenir les équipements et bien fonctionner

- Poursuite de la rénovation du patrimoine vieillissant
- Poursuite du changement des sources lumineuses pour passage en Led (écoles, équipements sportifs, bâtiments administratifs)
- Achats d'équipements et de matériels dans les services, les écoles
- Transformation de la Maison Jaurès en lieu de travail et de la salle des fêtes de l'hôtel de ville en accueil social
- Etc...

Pour améliorer le cadre de vie

- Aménagement de la promenade Nelson Mandela
- Aménagement des espaces extérieurs du quartier Barbusse-Hugo-France (phase d'études)
- Etc...



Pour adapter l'accueil des usagers

- Dernière phase de la reconstruction de l'équipement sportif Baquet
- Réalisation d'un nouvel accueil périscolaire à l'école de Gournay
- Réalisation d'une nouvelle maison des associations (phase d'études)
- Reconstruction du centre de loisirs René-Cance (phase d'études)
- Etc...

Favoriser la recherche de financements pour investir

Parmi les investissements majeurs menés par la Municipalité, voici quatre projets réalisés, précisant le coût total pour la Ville et la part des financements extérieurs obtenus.

Reconstruction de l'école Jacques-Eberhard



MONTANT DE L'INVESTISSEMENT : 11,01 M€
PART DU FINANCEMENT OBTENU : 26%

Requalification du centre-ville



MONTANT DE L'INVESTISSEMENT : 12,87 M€
PART DU FINANCEMENT OBTENU : 44%

Réhabilitation des extérieurs du quartier P. Picasso



MONTANT DE L'INVESTISSEMENT : 1,48 M€
PART DU FINANCEMENT OBTENU : 16%

Rénovation de l'hôtel de ville et mise en place du guichet unique



MONTANT DE L'INVESTISSEMENT : 800 000€
PART DU FINANCEMENT OBTENU : 16%